amU Aix Marseille Université

LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES SPECIFIQUES AUX ETUDIANTS EXTRA-COMMUNAUTAIRES - LISTE 2

Année 2026-2027

(Pour les étudiants internationaux hors Union Européenne et hors Espace Economique Européen, Suisse, Andorre, Monaco)
(Sworn statement for foreign students from outside the European Union, the European Economic Area, Switzerland, Andorra, Monaco)

Si la copie du titre de séjour vous est réclamée, cette demande a pour objectif de vérifier le cas échéant, le bénéfice d'une exonération des droits différenciés.

Situation	Pièces justificatives à fournir
Etudiant inscrit en France en 2018/2019 - dans un établissement public français d'enseignement supérieur, - dans un Centre de Français Langue Etrangère, - pour préparer un diplôme national ou diplôme d'établissement	Copie d'un justificatif d'inscription administrative en 2018/2019 (carte étudiant, certificat de scolarité, autre document attestant une inscription) si vous n'étiez pas inscrit à amU.
Etudiant inscrit à amU au moins une fois durant les périodes de 2019/20 à 2021/22	Copie d'un justificatif d'inscription administrative durant les périodes de 2019/20 à 2021/22 (certificat de scolarité, autre document attestant une inscription)
Etudiant inscrit à AMU au moins une fois durant les périodes de 2022/23 à 2024/25 et ayant une nationalité extracommunautaire faisant partie de la liste des pays exonérés partiellement par AMU	Copie d'un justificatif d'inscription administrative durant les périodes de 2022/23 à 2024/25 (certificat de scolarité, autre document attestant une inscription)
Membre de la famille d'un citoyen de l'UE, de l'EEE ou de la Suisse	Copie du titre de séjour portant la mention : « carte de séjour de membre de la famille d'un citoyen de l'UE/EEE/SUISSE » OU « carte de séjour - Directive 2004/38/CE ».
Etudiant Québécois	Copie du passeport canadien en cours de validité (le jour de l'inscription) Copie de la carte d'assurance maladie québécoise
Résident longue durée titulaire d'une carte de résident	Copie du titre de séjour portant la mention « carte de résident » : « carte de résident de longue durée – UE » ou « certificat de résident algérien de 10 ans »
Etudiant mineur descendant direct d'un résident de longue durée ou à charge d'un résident longue durée	Mêmes pièces justificatives que ci-dessus et preuve de rattachement de l'étudiant (extrait d'acte d'état civil ou livret de famille)
Fiscalement domicilié en France Ou rattaché à un foyer fiscal domicilié en France dans les 2 cas depuis au moins 2 ans au 01/01/2026	Copie des 2 avis d'imposition 2024-2025 portant respectivement sur les revenus 2023-2024 (ou avis de situation déclarative) - de l'étudiant - En cas de rattachement joindre en plus la déclaration des revenus du foyer fiscal auquel la personne est rattachée et sur laquelle son état civil doit être mentionnée
Bénéficiaire du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire	Copie du titre de séjour portant la mention : « réfugié » ou « protection subsidiaire » / carte de résident portant la mention « réfugié » suivie de la nationalité ou « protection subsidiaire »
Etudiant dont le père, la mère ou le tuteur légal bénéficie du statut de réfugié	Mêmes pièces justificatives que ci-dessus et preuve de filiation (extrait d'acte de naissance, livret de famille…) ou jugement de tutelle avec traduction française par traducteur assermenté
Etudiant dont le père, la mère ou le tuteur légal bénéficie de la protection subsidiaire	Mêmes pièces justificatives ci-dessus et preuve de filiation (extrait d'acte de naissance, livret de famille…) ou jugement de tutelle avec traduction française par traducteur assermenté
Bénéficiaire d'une exonération totale ou partielle d'Ambassade	Copie de la décision d'exonération de l'Ambassade
Bénéficiaire d'une bourse du Gouvernement Français (BGF)	Copie de la décision d'attribution de bourse
Bénéficiaire d'une bourse sur critères sociaux (BCS)	Copie de la décision d'attribution de bourse